

L'ORGANISATEUR LYONNAIS,

BULLETIN RÉPUBLICAIN.



AVIS.

Tout ce qui concerne la rédaction, doit être adressé au Rédacteur en chef, M. FERD. FRANÇOIS.

Tous les envois devront être affranchis.

Par suite de nouveaux arrangements à prendre pour la composition du journal, l'*Organisateur* ne paraît aujourd'hui qu'en demi-feuille; son troisième numéro complet sera publié très probablement vendredi prochain.

LYON. — LUNDI LE 29 FÉVRIER 1848.

DANGERS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS.

Peu de jours après être monté sur le trône, Louis-Philippe envoya à Londres M. de Talleyrand, à Vienne et à St-Petersbourg d'autres émissaires, chargés de solliciter la reconnaissance du droit qu'avait la France de se donner un nouveau gouvernement. Espérons que cette fois on nous évitera une humiliation pareille. La République française n'a pas besoin de se chercher des patrons ni un parrain, elle saura bien prendre elle-même son nom, et faire toute seule son chemin dans le monde.

Voilà le chargé d'affaire des États-Unis d'Amérique à Paris qui vient de la reconnaître spontanément, c'est un bon exemple donné aux autres ambassadeurs.

Qu'on fasse encore part de l'heureux avènement à la Suisse et aux états constitutionnels de l'Italie, c'est une juste déférence d'amitié et de bon voisinage, mais avec l'Autriche, la Prusse ou la Russie peu ou point de démarches prévenantes et surtout point d'engagement diplomatique.

On vantait Louis-Philippe comme le diplomate le plus délié de l'époque. Triste habileté qui a peu servi aux intérêts généraux des Français, et n'a pas pu assurer, même à une seule génération, ce pouvoir monarchique qu'on croyait fondé pour des siècles.

Une République ne saurait exceller dans la prétendue science diplomatique; c'est par une ferme confiance dans ses propres forces qu'elle s'attire le respect des autres peuples, et qu'elle éloigne la guerre étrangère.

Il n'y a plus lieu aujourd'hui à renouveler les effroyables guerres d'autrefois. On ne verra pas, croyons-le, l'empereur de Russie, conjuré avec le triste empereur d'Autriche, et le fantasque roi de Prusse, envoyer contre nous ce million de soldats dont on nous menace. Et quand même ils précipiteraient cette multitude armée sur nos frontières, nous pourrions encore les braver et les vaincre. Mais c'est une extrémité qu'ils redoutent autant que nous. Est-ce donc qu'avant de quitter les bords de la Vistule, une armée russe ne perdrait pas une partie de ses troupes pour contenir la Pologne? Et quel est le général autrichien qui s'aventurerait aujourd'hui par les Alpes, vers nos belliqueuses populations de l'Est, laissant derrière lui les Italiens impatients de secouer une oppression de plusieurs siècles, et les Suisses brûlants de se venger d'un affront récent? Quant à la Prusse, avant un an, elle comptera parmi les états constitutionnels, sinon parmi les Républiques, et, dans tous les cas, les provinces Rhénanes lui donneront assez de sujets de préoccupations pour qu'elle ne soit pas tentée de se mêler des affaires d'autrui. Ils sont donc déjoués les calculs des tacticiens, qui, partageant l'Europe en deux camps, les Français d'un côté, et tous les autres peuples de l'autre, notaient 800 mille bayonnettes pour nous et 1500 mille chez nos ennemis permanents. C'est qu'ils comptaient sans le germe de désorganisation introduit au sein de l'antique Sainte-Alliance et qui lui enlève plus de la moitié de ses forces. Et encore manque-t-elle de l'or de l'Angleterre, ce nerf des guerres anti-révolutionnaires, car aujourd'hui l'Irlande ne laisserait certes pas un nouveau Pitt, verser, dans des terres continentales, tant de richesses que sa misère

réclame. Ainsi s'évanouit, quand on le regarde de près, ce fantôme d'une invasion étrangère.

Mais, à vrai dire, la menace d'une guerre étrangère n'est pas celle qui nous touche le plus. Nous aimons assez, trop peut-être, ce jeu de la force et du hasard dont la gloire nous paraît le prix. Défions-nous cependant de l'enthousiasme de la guerre, elle est plus dangereuse encore par ses succès que par ses revers, et malheur à la République qui s'y laisse entraîner, sans des motifs suffisants, car elle est bien près de tomber dans la main du despotisme militaire, l'histoire n'en offre que trop d'exemples.

La guerre est une exception dans la vie des peuples, ce n'est qu'un moment de colère nécessairement passager; la guerre, utile dans les temps de barbarie, ne saurait être l'œuvre fondamentale du XIX^e siècle. Il ne s'agit plus aujourd'hui de mettre en lutte les peuples Européens, mais bien de les rapprocher en un faisceau de républiques confédérées.

Ainsi, point de vaines terreurs, mais point non plus de provocations inutiles. L'attitude de la France doit être celle de la défensive, armée et vigilante; veillons comme le soldat en faction, et soyons confiants dans notre force, comme le lion au repos.

Dès aujourd'hui, on ne voit qu'une chance prochaine où il nous faudrait reprendre l'offensive: c'est le cas où les Autrichiens envahiraient les États Romains ou le Piémont. M. de Metternich a dit: « Quand une maison brûle, j'y entre pour éteindre l'incendie qui menace de s'étendre. Nous lui dirons: « Quand un édifice voisin est ébranlé, nous y portons des étais, de peur que sa chute nous en domage.

Ce qui est l'objet d'une crainte plus générale, sinon mieux fondée, c'est l'éventualité d'une guerre civile. On voit tant de prétendants autour de nos frontières, Henri V d'abord, le plus sérieux de tous, et tous les fils et petits-fils de Louis-Philippe; combien sont-ils? on en oublie le nombre. Étrange destinée, que celle de la famille des Bourbons depuis un demi-siècle! soit qu'ils partent pour l'exil ou qu'ils en reviennent, ils sont toujours tachés du sang des Français. En Espagne, en Italie, les branches collatérales semblent condamnées par la même fatalité à précipiter la monarchie dans de sanglantes funérailles. Hier, Ferdinand de Naples bombardait Palerme; feu Ferdinand d'Espagne est certainement un des rois qui a fait pendre ou fusiller le plus grand nombre de ses sujets. C'est un mauvais précédent que le sang versé pour commencer et assurer un règne. On ne peut gouverner ceux qu'on assassine.

Nous n'avons pas encore nommé les prétendants de la famille de Napoléon, il y en a au moins un, le prince Louis, qui est bien connu; on en cite d'autres encore.

Ne croyez pas que ce soit le danger du système républicain que plusieurs prétendants conjurent sa ruine; plus nombreux ils sont, moins est grande pour chacun la chance de réussite; et la France mécontente qu'on s'arroge ainsi, sans la consulter, le droit de régner sur elle, s'affermir d'autant plus dans la volonté de se gouverner par elle-même et pour elle-même.

Nous voudrions que la forte conviction où nous sommes que c'est là le meilleur parti à prendre, pût passer dans l'esprit de tous nos lecteurs, ils adhéreraient alors sans réserve au gouvernement Républicain, notre dernière planche de salut. En dehors de la République, et de la République sagement et prudemment organisée, nous ne voyons partout qu'anarchie, discorde et guerre civile.

Chronique de Lyon.

Avant même qu'il fût question à Paris d'établir une garde nationale soldée, nous avons dit que cette mesure était plus nécessaire, plus urgente encore à Lyon que partout ailleurs. Nous en avons dit aussi les motifs qu'il est inutile de répéter ici. Parmi les comités provisoires, celui des subsistances, chargé de distribuer des bons aux citoyens détournés de leurs occupations par la nécessité de protéger l'ordre public, a bien vite compris qu'il fallait régulariser et compléter ce service en prenant une mesure générale et décisive. Dix mille citoyens, ce n'est pas trop dire, sont aujourd'hui privés du produit de leurs travaux habituels. A Paris, on les a organisés militairement, ils sont formés aux exercices militaires, et tous prêts à remplir les vides qui se sont faits dans l'armée. Nous le répétons, c'est le comité des subsistances qui, à Lyon, était appelé le premier à comprendre l'urgence de cette mesure. En conséquence, il a adressé aujourd'hui à la commission centrale une demande tendant à ce qu'il fût alloué, à chaque homme qui s'enrôlerait pour un service militaire actif et permanent, une allocation de 1 fr. 50 c. par jour.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par la commission centrale; le commissaire délégué du gouvernement provisoire, M. Emmanuel Arago, l'a approuvée. Il est donc décidé qu'on formera à Lyon une *garde populaire mobile*. Reste maintenant à venir à la pratique; nous insistons encore et prions tous les Lyonnais de concourir, d'aider de tous leurs efforts à l'exécution de cette mesure. Les registres des enrôlements sont ouverts dès à présent.

Un arrêté de la commission centrale, au sujet de la vente des armes avait été affiché par ordre de la mairie, hier dans l'après-midi. Le sens n'en a pas d'abord été bien compris, et une vive émotion s'est manifestée. On a cru qu'il s'agissait de désarmer le peuple; mais une loyale discussion devait dissiper ces craintes; il est résulté d'une explication qui a eu lieu en présence du délégué du gouvernement central, M. Arago, que la commission ayant été averti de la vente de quelques fusils, avait cru, dans l'intérêt public, devoir les acheter au prix de cinq francs, afin de les remettre au pouvoir de la nation. Une lettre dans ce sens, que M. Laforest écrivit sur-le-champ, et qui fut lue par lui sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, calma toutes les appréhensions.

Le comité des subsistances, en remontant à l'origine de ce fait irrégulier, s'est assuré que quelques ventes avaient été faites dans les postes de garde nationale par des hommes de service qui, privés de toutes ressources par la cessation des travaux, avaient pourvu ainsi à leurs nécessités les plus pressantes.

— Nous pouvons assurer que les bandes incendiaires qui désolent la ville et les environs, n'appartiennent à aucun corps de métier de la population ouvrière de Lyon. Nous connaissons assez les travailleurs lyonnais pour affirmer qu'ils ont le sentiment de leurs devoirs comme de leurs droits.

Au nom de l'honneur de la France, au nom de l'honneur de Lyon, par tout ce qui peut les toucher le plus, nous conjurons les ouvriers de s'éloigner de ces bandes égarées et bien coupables. Qu'ils se rappellent que, dans le langage de tous les peuples, le nom d'incendiaire n'est pas moins odieux que celui d'assassin.

— Le comité des finances de l'Hôtel-de-Ville s'occupera demain de dégager gratuitement un certain nombre d'effets du Mont-de-Piété, ainsi qu'il a été fait à Paris.

— Sur l'avis du comité de la guerre, la commission centrale provisoire, considérant que le général Neumayer, a été à Lyon le premier officier-général qui ait mis ses armes à la disposition du peuple, et a, par cette patriotique conduite, évité de grands malheurs, la commission a décidé unanimement qu'il était nommé commandant de la 7^e division militaire. Cette décision, portée à la connaissance du représentant du gouvernement, a été ratifiée par lui.

— Sur la proposition d'un membre du comité, M. Joseph Benoit, no a voté que laproclamation suivante du gouvernement provisoire, serait immédiatement affichée dans toute la ville :

Le gouvernement de la République française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail.

Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens.
Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir des bénéfices légitimes de leur travail.
Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers, auxquels il appartient, le million qui doit échoir à la liste civile.

Signé : GARNIER-PAGÈS, maire de Paris.

Et Louis Blanc, membre du gouvernement provisoire.

Le citoyen maire de la ville de Lyon s'empresse de faire connaître aux citoyens lyonnais, que, conformément aux ordres et instructions du représentant de la République, la municipalité s'occupe des moyens d'assurer un travail honorable à la population ouvrière.

Le maire provisoire, LAFOREST.

— Il est arrêté par la commission centrale provisoire, que le citoyen Lortet est maintenu dans le commandement général de la garde nationale de Lyon, et que le citoyen Cholat, capitaine d'artillerie, est nommé chef d'état-major, et chargé de l'organisation de la garde civique.

Approuvé par le représentant du gouvernement.

— Le maire doit réunir quelques négociants pour les engager à donner de l'ouvrage aux travailleurs inoccupés.

Nouvelles du Midi.

Les nouvelles du Midi sont excellentes. Partout la République a été proclamée avec enthousiasme. Tous les citoyens se sont armés spontanément, et prêtent leur concours aux comités républicains nommés par acclamation.

Il est faux que le sang ait coulé à Nîmes et dans d'autres villes du Languedoc. Ces bruits ne sont répandus que par des gens intéressés au désordre, et nous devons prémunir d'avance nos lecteurs contre ces nouvelles controuvées, que les alarmistes s'empressent de propager. L'attitude des populations du Midi est admirable; toutes les anciennes divisions de partis sont effacées. Il n'est personne qui ne comprenne d'instinct qu'une ère nouvelle s'ouvre pour la France, que l'antagonisme du vieux monde est brisé. Vieilles rivalités, souvenirs de haine, représailles, ce mot magique de république a tout effacé. L'ennemi est vaincu, bien vaincu, le grand travail d'organisation commence, et toutes les vérités pressenties par le génie philosophique vont passer dans la politique.

Les désordres de Marseille n'ont aucun caractère de gravité. Des reverbères ont été brisés sur le cours et aux allées de Meilhan par des rassemblements de 2 ou 300 personnes. Le plus âgé de ces émeutiers n'avait pas 16 ans. Plus de huit mille gardes nationaux sont sous les armes et font le service de la place.

Samedi et dimanche, la République a été proclamée dans toutes les communes des départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Avignon a célébré notre glorieuse Révolution par une fête magnifique. L'administration provisoire a reçu le serment des citoyens et des soldats réunis en armes sur la place du Palais. Le Comité républicain montre beaucoup d'énergie et d'activité. Les citoyens Gent, Petibon, Dumas, Caritoux, etc. répondent dignement à la confiance publique.

A Carpentras, le Comité a été nommé par l'assemblée primaire. La journée du samedi a été consacrée toute entière au vote des citoyens: toute la population y a pris part avec un ordre admirable. Le dépouillement du scrutin n'a été terminé que dans la nuit.

Notre correspondance nous apporte des nouvelles aussi satisfaisantes de Valence, Romans, Orange, Tarascon, etc.

Nouvelles de Paris.

Hier Paris était une forteresse, aujourd'hui c'est une ville, la plus animée, la plus brillante de toutes les villes. Partout la circulation est rétablie: les barricades livrent passage aux voitures; les équipages, les fiacres, sillonnent les rues en tous sens. Et maintenant que le danger a disparu, on serait presque tenté de dire: « Laissez-nous encore quelques jours ces barricades qui rendent Paris si pittoresque; ne détruisez point ces bastions patriotiques improvisés par les ingénieurs de la liberté. »

Mais on ne peut tout sacrifier à la poésie: le commerce, l'industrie, les approvisionnements de cette grande cité réclament leurs droits. Il faut travailler, il faut se nourrir, il faut se distraire; laissons donc se rouvrir les magasins, les théâtres, les cafés, les restaurants. Descendons des hautes régions poétiques, décidons-nous à vivre sur la terre.

La réalité est assez belle après tout pour que nous nous en contentions. Ne vous semble-t-il pas depuis quelques jours qu'un autre atmosphère nous enveloppe, nous venons de briser une machine pneumatique, nos poumons se remplissent d'un air pur et vivifiant. Nous levons la tête, nous regardons en haut et devant nous. L'horizon, c'est aussi le ciel.

Voyez cette population innombrable qui se rend à ses ateliers, à ses affaires, à ses devoirs. L'ouvrier, le négoc-

iant, le journaliste, le garde national, tous sont heureux parce qu'ils ont une tâche morale à remplir. C'est un moment admirable et unique dans la vie d'une grande nation. Il n'y a plus d'intérêts matériels, ou plutôt les intérêts matériels sont confondus avec les intérêts moraux, ils se servent mutuellement de garantie. Il n'y a plus deux peuples, il n'y a plus deux patries: le pays légal se compose de trente-six millions de citoyens. La France a retrouvé la France.

Et ce ne sont point là de vaines théories, mais des sentiments; ce que nous écrivons, tout le monde l'éprouve, tout le monde le sent, tout le monde agit sous cette impulsion féconde, et ce ne sont point là des impressions fugitives. Ne prenez point cela pour une illusion; chaque heure, chaque minute leur donne une force nouvelle. Les cœurs longtemps fermés les uns aux autres se sont ouverts; les défiances semées par une politique égoïste se sont dissipées. La sympathie de toutes les classes entre elles, c'est la fraternité; les intérêts de tous respectés et dirigés vers un but commun, c'est l'égalité. La liberté, mère de ces deux sentiments, leur imprime le mouvement. Liberté, égalité, fraternité, il a suffi d'un serrement de mains pour faire jaillir de toutes les lèvres cette devise de la France, cette loi du monde.

Le spectacle que Paris présente, en ce moment, ne saurait se décrire. L'histoire et la poésie y puiseront le sujet des plus hauts enseignements et des plus nobles inspirations. La première, assise à l'écart, médite et attend en silence; mais la seconde n'a pas besoin d'attendre. Le cœur improvise.... à l'œuvre donc, poètes, peintres, musiciens, artistes de tous les genres! Célébrez le triomphe de la liberté, l'éternelle Mnémosyne, la mère de toutes les muses.

Le gouvernement partage et seconde cet élan des âmes et des esprits; serrons-nous autour de lui, et songeant à cette réponse de Lamartine à des citoyens qui lui demandaient: « Que faites-vous? — Nous remuons le monde! » Restons unis et calmes pendant que le monde s'ébranle.

— Louis-Philippe n'est plus. Le bruit s'est répandu et s'est confirmé dans la journée, qu'il avait été frappé d'apoplexie foudroyante en débarquant à Brighton. Nous garderons le silence sur sa mort; c'est à l'histoire qu'il appartient de le juger. L'arrêt qu'elle lui réserve sera son châtiment. Remercions toutefois la Providence qui a permis que cette carrière de roi ne se terminât point avant d'avoir servi d'exemple et de leçon. Louis-Philippe n'est pas mort sur le trône.

— Les barricades disparaissent dans les principales rues qui sont déjà presque toutes rendues à la circulation. On n'en a conservé que sur quelques points et elles sont largement ouvertes.

Sur l'invitation du gouvernement provisoire les combattants qui ont gardé la formidable barricade du faubourg Montmartre, ont amené aujourd'hui leurs deux canons à la Mairie du 2^e arrondissement. A la même heure, M. Gouin annonçait au maire que la première liste de souscription, ouverte dans l'arrondissement, pour les blessés, avait atteint le chiffre de deux cent quinze mille francs, et qu'il tenait cette somme à la disposition du gouvernement provisoire.

Le colonel Talabot a saisi cette occasion d'adresser aux combattants des barricades du faubourg Montmartre le plus digne remerciement. Il leur a confié la mission d'apporter à l'Hôtel-de-Ville les deux cent quinze mille francs.

Le capitaine Altaroche les a conduits, au nombre de trois cents, avec un détachement de garde nationale, hôtel Laflitte, à la caisse Gouin, où était la liste de souscription. L'honorable banquier a voulu lui-même accompagner le cortège, qui s'est d'abord rendu à la Banque; les régents ont immédiatement fait atteler une voiture pavoisée dans laquelle ont été entassés les 215 sacs. Cette voiture portait l'inscription: *Banque de France*; et elle était surmontée d'un drapeau sur lequel étaient imprimés ces mots: *Première souscription du 2^e arrondissement pour les blessés, 215,000 fr.*

Ce cortège autour duquel se pressait partout une foule immense, était accueilli par d'unanimes acclamations. C'était un spectacle bien digne d'intérêt que de voir cette somme considérable promenée dans Paris avec l'estampille de la Banque de France, sous la garde de plusieurs centaines d'ouvriers en blouse, avec l'uniforme improvisé des barricades, et redoutablement armés. Le mâle courage du peuple était assis, le matin encore, sur les barricades; le soir, sa naïve probité portait les écus de la Banque au chevet des ambulances.

Le maire de Paris a reçu la députation à l'Hôtel-de-Ville et a prononcé quelques paroles qui ont vivement ému les auditeurs. Ils ont compris les recommandations faites au nom de l'ordre aussi bien que l'appel à leur enthousiasme pour la liberté.

M. Garnier-Pagès a annoncé dans son allocution qu'il sera nommé une commission pour répartir les secours aux blessés.

Tout porte à croire que le 2^e arrondissement aura bientôt à envoyer deux cent mille francs encore à cette commission.

Correspondance particulière.

Paris, 25 février 1848.

Le gouvernement provisoire de la République française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail. Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers, auxquels il appartient, le million qui va échoir de la liste civile.

Le gouvernement provisoire de la République française,

Informé que quelques militaires ont déserté et remis leurs armes,

Donne les ordres les plus sévères dans les départements pour que les militaires qui abandonnent ainsi leurs corps soient arrêtés et punis selon la rigueur des lois.

Jamais le pays n'eut plus besoin de son armée pour assurer au-dehors son indépendance et au-dedans sa liberté. Le gouvernement provisoire, avant de faire appel aux lois, fait appel au patriotisme de l'armée.

Le gouvernement provisoire de la République française décrète:

Les objets engagés au Mont-de-Piété depuis le 1^{er} février, et consistant en linge, vêtements, hardes, etc., dont le prêt ne dépassera pas dix francs, seront rendus aux déposants.

Le ministre des finances est chargé de pourvoir à la dépense qu'occasionnera l'exécution du présent décret.

Le gouvernement provisoire de la République française décrète:

Les Tuileries serviront désormais d'asile aux invalides du travail.

Le fort de Vincennes et tous les autres qui environnent Paris, et les casernes, ont reconnu le gouvernement provisoire.

La plus grande sécurité règne désormais pour le triomphe de la liberté.

L'approvisionnement de la capitale en vivres et en subsistances de toute nature est assuré.

On a trouvé aux Tuileries cent millions en portefeuilles, que Louis-Philippe a oublié dans sa fuite. Tant mieux pour le peuple!

ACTES DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le gouvernement provisoire de la République arrête:

Le général Subervic est nommé ministre de la guerre.

Le général Bedeau est nommé commandant de la 1^{re} division militaire.

M. Etienne Arago est nommé commissaire du gouvernement provisoire près la direction générale des postes.

M. Guinard est nommé chef d'état-major-général de la garde nationale de Paris.

M. Buchez est nommé adjoint au maire de Paris.

M. Recurt, adjoint au maire de Paris, est délégué du maire de Paris près la préfecture.

M. le général Duvivier est chargé de l'organisation de la garde nationale mobile, dont il est nommé commandant-général.

Le gouvernement provisoire décrète:

Les gardes nationales dissoutes par le précédent gouvernement sont réorganisées de droit. Elles reprendront immédiatement leur service dans toute l'étendue du territoire.

Le gouvernement provisoire décrète:

Les fonctionnaires des ordres civil, militaire, judiciaire et administratif sont déliés de leur serment.

Le gouvernement provisoire décrète:

Vingt-quatre bataillons de garde nationale mobile seront immédiatement recrutés dans la ville de Paris.

L'enrôlement commence dès aujourd'hui, à midi, dans les douze mairies d'arrondissement.

Ces gardes nationaux recevront une solde de un franc cinquante centimes par jour, et seront habillés et armés aux frais de la patrie.

Le ministre de la guerre est chargé de se concerter avec le commandant-général des gardes nationales de la Seine pour l'organisation, la prompte instruction et l'armement des susdits bataillons.

Hôtel-de-Ville, 25 février, 7 heures du matin.

Des ordres ont été donnés à midi par le gouvernement provisoire aux mairies de Paris et au ministère de la guerre pour que les citoyens qui demandent des armes soient mobilisés et armés. Cet ordre pourra être régulièrement exécuté ce soir et demain. L'arrêté qui proclame cette mesure doit être placardé ce soir.

Directeur-gérant:

M. FERDINAND FRANÇOIS,

Ancien rédacteur de la *Revue indépendante*.

IMPRIMERIE DE LÉON BOITEL, QUAI SAINT-ANTOINE, 36.